

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**  
**aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **4 juillet 2022, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

**250, 4<sup>e</sup> Rang Ouest**

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13

Article 3.6.1

Autoriser un revêtement de toile, de couleur blanche, du bâtiment secondaire agricole (manège équestre d'une dimension de 9,75 mètres de hauteur, d'une longueur de 42,70 mètres et d'une largeur de 21,35 mètres) avec une structure en forme de dôme.

Donné à New Richmond

Ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2022

Céline LeBlanc  
Greffière